



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : CU2016-113

Date : 15 Novembre 2016

Unité administrative responsable Culture et relations internationales

Instance décisionnelle Conseil de la ville

Date cible :

Projet

Objet

Modification d'un toponyme - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch - Saint-Sauveur

Code de classification

No demande d'achat

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le 5 janvier 2017, cela fera un an que M. Jean-Paul L'Allier est décédé. Conformément aux règles toponymiques, la Ville pourra procéder à une désignation commémorative en attribuant son nom à un lieu municipal.

À cet égard, le Comité de toponymie de la Ville de Québec recommande aux membres du conseil de la Ville de modifier la dénomination de « Jardin de Saint-Roch » pour le « Jardin Jean-Paul-L'Allier ». Cette nouvelle appellation est également proposée par le conseil d'administration de la Société historique de Québec et par le Conseil de quartier de Saint-Roch. Ces deux organismes ont fait suivre au Comité de toponymie une résolution à cet effet. (Résolutions annexées)

Le « Jardin de Saint-Roch » apparaît un lieu significatif pour rendre hommage à M. L'Allier puisqu'il représente le premier geste novateur et stratégique du plan « RevitalisAction » qu'il a dévoilé en 1992. L'aménagement d'un espace vert dans un quartier laissé à l'abandon est sans contredit le véritable point de départ de la renaissance de Saint-Roch, l'une des grandes priorités de l'administration L'Allier.

M. Jean-Paul L'Allier a été maire de Québec pendant seize années consécutives, soit du 5 novembre 1989 au 19 novembre 2005. Visionnaire, il a changé profondément le visage de la capitale. M. L'Allier a aussi été le président-cofondateur de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) ainsi que vice-président de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF).

M. L'Allier a aussi occupé des fonctions importantes en politique provinciale et en diplomatie internationale. Notamment, il a été nommé, dans le cabinet de Robert Bourassa, ministre responsable de la Jeunesse, du Loisir et des Sports, ministre de la Fonction publique, ministre des Communications et ministre des Affaires culturelles. Il a occupé également le poste de délégué général du Québec à Bruxelles en 1981, pour un mandat de trois ans.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Conformément à l'article 4 du Règlement R. R. V. Q., chapitre P-4, Règlement sur la politique de consultation publique, le changement de nom du jardin devra être soumis à une consultation publique.

RECOMMANDATION

D'autoriser une soirée de consultation publique avec les résidants du quartier de Saint-Roch de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, en vue de modifier le nom du « Jardin de Saint-Roch » pour le « Jardin Jean-Paul-L'Allier ».

IMPACT(S) FINANCIER(S)



sommaire décisionnel


IDENTIFICATION	Numéro : CU2016-113 Date : 15 Novembre 2016
Unité administrative responsable	Culture et relations internationales
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible :
Projet	
Objet	Modification d'un toponyme - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch - Saint-Sauveur
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES	Résolution de la Société historique de Québec (électronique) Résolution du Conseil de quartier (électronique)
VALIDATION	
Intervenant(s)	Intervention Signé le
Claude Lirette	Arrondissement de La Cité-Limoilou Favorable 2016-11-18
Responsable du dossier (requérant)	
Frédérique Chalon-Corsiez	Favorable 2016-11-17
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Chantale-Z Émond	Favorable 2016-11-18
Rhonda Rioux	Favorable 2016-11-18
Cosignataire(s)	
Direction générale	
José Garceau	Favorable 2016-11-21
Résolution(s)	
CV-2016-0913	Date: 2016-12-05
CE-2016-1981	Date: 2016-12-02



Fier passé oblige

**La Société historique
de Québec**

6, rue de la Vieille-Université, Québec (Québec) G1R 5X8
Téléphone : 418 694-1020 poste 256

Courriel : shq1@bellnet.ca 
Site internet : www.societehistoriquedequebec.qc.ca

561
28.04.2016.
Fondée en 1937

Résolution du conseil d'administration
de la Société historique de Québec
adoptée le 19 janvier 2016

Objet : Jardin Jean-Paul L'Allier

Attendu que la décision d'attribuer un nom à une rue, à une place, à un parc ou à un autre lieu public municipal relève du conseil municipal de la Ville de Québec ;

Attendu que celui-ci suit les recommandations du comité de toponymie dont les activités sont coordonnées par le Service de la culture et que le Comité de toponymie puise les nouveaux noms dans la *Banque de noms* de la Ville de Québec;

Attendu que toute personne qui le désire peut suggérer un nom, cette suggestion devant alors être analysée par le Comité de toponymie et, si le nom est accepté, il sera versé dans la *Banque de noms*;

Attendu que Monsieur Jean-Paul L'Allier fut maire de Québec pendant 16 ans (1989-2005) et qu'il est décédé le 5 janvier 2016;

Attendu que son legs le plus connu est la revitalisation du quartier Saint-Roch, amorcée dans les années 1990 et que le projet a été débuté avec la création du Jardin de Saint-Roch, inauguré en 1993;


Attendu que le Jardin de Saint-Roch constituait alors un premier pas dans la revitalisation du quartier d'où il tient son nom;

Il est unanimement résolu, sur proposition de Gérald Gobeil, dûment appuyé par Gaston Deschênes, de proposer au Comité de toponymie de la Ville de Québec que le Jardin de Saint-Roch soit nommé « Jardin Jean-Paul L'Allier ».

Attestation

Je, soussigné, Jean Dorval, président de la Société historique de Québec, atteste par la présente, que la résolution présentée ci-haut a été adoptée par le conseil d'administration de la Société historique de Québec le 19 janvier 2016.

En foi de quoi, j'ai signé à Québec, ce 19 janvier 2016.


Président de la Société historique de Québec

Point 5 a) Réunion du 28 avril 2016



Le 10 février 2016

Madame Anne Corriveau
Présidente du Comité de toponymie et
du Comité de commémoration
1130, route de l'Église
Édifice Andrée-P.-Boucher, bureau 209D
Québec (Québec) G1V 4X6

Objet : Attribution du nom « Jardin Jean-Paul L'Allier » au Jardin de Saint-Roch

Madame Corriveau,

Vous trouverez ci-joint une résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil de quartier de Saint-Roch concernant l'attribution du nom « Jardin Jean-Paul L'Allier » au Jardin de Saint-Roch lorsque la période d'un an suivant son décès sera écoulée.

D'abord, je voudrais souligner que les administrateurs du Conseil de quartier de Saint-Roch voient d'un œil favorable ce changement de nom, car il offre la possibilité de commémorer les efforts de monsieur L'Allier à la revitalisation de notre quartier. Ce jardin est le lieu central du quartier et un espace facilement accessible à tous les citoyens. Sans les efforts et la vision de M. L'Allier, ce parc, aujourd'hui très apprécié des citoyens du quartier, n'aurait jamais vu le jour. De plus, il offre l'espace nécessaire à l'implantation d'un nouvel élément commémoratif. Cet endroit nous semble donc l'endroit idéal afin de rendre hommage à ce grand bâtisseur.

Cette résolution a été prise à la suite d'une consultation auprès des citoyens lors de notre assemblée publique de janvier 2016.

Veuillez agréer, Madame Corriveau, mes salutations distinguées.

Simon Gauvin
Président

c. c. Mme Rhonda Rioux, directrice, Service de la culture et des relations internationales
Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur



Arrondissement de La Cité-Limoilou
399, rue Saint-Joseph Est Téléphone : 418 641-6001
Québec (Québec) G1K 8E2 Télécopieur : 418 641-6674

Point 5 a) Réunion du 28 avril 2016



Extrait du procès-verbal de la première assemblée du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch tenue le 28 janvier 2016, à l'École nationale d'administration publique, 555, boulevard Charest Est, salle 1203.

Résolution CA-16-01

Concernant le changement de nom du Jardin de Saint-Roch pour celui de Jean-Paul L'Allier


CONSIDÉRANT la contribution essentielle de feu monsieur le maire Jean-Paul L'Allier à la revitalisation du quartier Saint-Roch;

CONSIDÉRANT l'héritage urbanistique positif qu'a laissé monsieur L'Allier et son équipe;

**SUR PROPOSITION DE M. GUY DIONNE, DUMENT APPUYÉE PAR M. NICOLAS SAUCIER,
IL EST RÉSOLU :**

- Que le Conseil de Quartier de Saint-Roch se positionne en faveur de ce changement de nom;
- Que le Conseil de quartier de Saint-Roch écrive une lettre en ce sens au Comité de toponymie du Service culturel de la Ville de Québec afin que ce dernier attribue le nom de « Jardin Jean-Paul-L'Allier » au Jardin de Saint-Roch.

Adoptée à l'unanimité



Simon Gauvin, président